

DS65 – Organiser ses négociations annuelles obligatoires

Inter

Thématique(s)

Droit social · Relations collectives et institutions représentatives du personnel

La durée, le nombre de séances, les modalités (présentiel ou distanciel), les dates, les lieux et les tarifs varient selon les sessions. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations ou contactez-nous pour connaître les modalités à jour.

Objectifs professionnels

- Identifier les nouvelles règles et nouveaux enjeux des NAO
- Respecter les formalités et anticiper les points de vigilance
- Optimiser et sécuriser les NAO

Programme

1. Quelles entreprises concernées ?

1. Quand engager une NAO ?

- Entreprises soumises à l'obligation
- Périodicité des négociations

2. Quelles sont les parties aux négociations ?

- En présence d'un délégué syndical
- Rôle du délégué syndical
- Composition de la délégation syndicale
- Conditions de validité de l'accord
- En l'absence de délégué syndical
- Peut-on négocier avec le représentant de section syndicale, les élus, un salarié mandaté ?
- Conditions de ces négociations

3. Sur quoi négocier ?

- Les thèmes obligatoires
 - Salaires effectifs
 - Durée effective de travail et organisation du temps de travail
 - Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes
- Les thèmes facultatifs
- L'obligation d'égalité de traitement

4. Comment négocier ?

- Initiative de la négociation et convocation
- Calendrier des négociations
- Informations à transmettre
- Formalisation des réunions
- Consultation du comité d'entreprise et du CHSCT

5. Issue des négociations

- Désaccord : formalités
- Accord
- Précautions rédactionnelles : durée de l'accord, articulation avec les autres normes juridiques, conditions de révision et de dénonciation
- Formalités de dépôt et entrée en vigueur
- Publicité de l'accord

6. Sanctions en l'absence de NAO

Formation à jour de la Loi Rebsamen

Public concerné

- Dirigeant - Chef d'entreprise
- DRH / RRH
- Fonction juridique et contentieux

Pré-requis

- Expérience dans l'une des fonctions ciblées

Pédagogie

- Formation associant aspects théoriques et surtout approche pratique.
- Remise d'un dossier technique spécialement conçu par FIDAL FORMATIONS.

Intervenants

Les intervenants, experts de leur domaine, sont précisés selon la session. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations.

Contactez Fidal Formations

Pour toute question sur cette formation, son financement, ses dates ou ses tarifs, contactez nos équipes.

Site

<https://www.fidalformations.fr/contactez-nous>

Email

infos@contact.fidalformations.fr

Téléphone

[+33 \(0\) 1 58 97 10 00](tel:+332158971000)

Fidal Formations

4-6 Avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie, France.

© 2026 Fidal Formations. Tous droits réservés.